

Nous disons cela pour montrer qu'on peut qualifier un homme d'être sans péché et irrépréhensible, par là même qu'il a cessé de pécher. De là ce langage si clair de l'Évangéliste par rapport à Zacharie et Élisabeth : « Ils étaient tous deux justes, marchant en présence de Dieu. Ils étaient tous deux justes en tout devant Dieu, et ils marchaient dans la voie des commandements et des ordonnances du Seigneur, d'une manière irrépréhensible. » Arrêtons-nous et pesons soigneusement les éloges que saint Luc dans son récit décerne à Zacharie et Élisabeth; non pas pour l'unique satisfaction de savoir qu'ils étaient dignes de louanges; mais pour nous enflammer d'un saint zèle et par suite mériter aussi ces éloges. Il pouvait simplement écrire : « Ils étaient tous deux justes, et marchaient dans la voie de tous les commandements; » mais il a besoin d'ajouter : « ils étaient tous deux justes devant Dieu. » Car on peut être juste devant les hommes sans l'être devant Dieu. Par exemple, je ne fournis à personne le motif de parler mal de moi; en examinant ma conduite, on n'y trouve rien à redire; je suis juste devant les hommes. Supposez maintenant que tous aient de moi cette opinion, qu'après m'avoir passé au crible, ils n'aient pu rien trouver à me reprocher, qu'ils soient tous d'accord pour me louer, je suis juste devant beaucoup d'hommes, mais le

sed quod reputetur pura atque sincera, quæ maculari ultra desiderit. Hæc idcirco diximus, ut doceremus posse hominem ob id quod peccare desivit, vocari absque peccato, et immaculatum. Unde et manifestissime de Zacharia et Elisabeth scribitur : « Erant justis ambo in conspectu Dei ambulantes. In omnibus autem erant justis ambo ante Dominum, incedentes in mandatis et justificationibus Domini sine querela. » Diligentius laudes Zachariæ et Elisabeth, quas sanctus Lucas in sua scribit historia contemplerur; non tantum ut sciamus illos fuisse laudabiles; sed ut sanctum zelum assumentes, etiam ipsi laude digni efficiamur. Potuerat simpliciter scribere; erant justis ambo ambulantes in omnibus mandatis; » nunc autem necessario additur, « justis ambo in conspectu Dei. » Potest quippe fieri, ut sit aliquis justus in conspectu hominum, sed in conspectu Dei non. Verhi gratia, quando non habet homo quod de se male loquatur, et in se universa considerans nihil cui detrahat, reperit, justus sum in conspectu hominum. Finge omnes de se æqualem habere sententiam, et quærere quid detraherent mihi, et tamen invenire non posse, sed consono me ore laudare; justus sum in conspectu homi-

jugement des hommes n'est pas infaillible. Ils ignorent si je n'ai pas péché dans le secret de mon cœur, si je n'ai pas jeté sur une femme un regard de concupiscence. *Matth. v.*, et si je n'ai pas commis l'adultère dans ma pensée. Lorsqu'ils me voient faire l'aumône dans la mesure de mes forces, ils ignorent si je le fais uniquement pour obéir au précepte divin, ou pour m'attirer l'estime et la considération publique. C'est chose difficile d'être juste devant Dieu, par suite, de ne faire le bien pour aucun autre motif que le bien lui-même; et en le faisant, de n'avoir en vue que Dieu et n'attendre que de lui la récompense. C'est à peu près ce que dit l'Apôtre : « Dont l'éloge ne vient pas des hommes, mais de Dieu. » *Roman. ii.* Bienheureux celui qui est juste et louable devant Dieu. Car bien que les hommes semblent juger d'une manière catégorique, ils ne peuvent cependant se prononcer en pleine connaissance de cause. Il leur arrive assez souvent de louer celui qui n'est guère louable, et de blâmer celui qui ne mérite aucun blâme. Dieu seul est juste juge pour l'éloge comme pour le blâme. Aussi est-ce avec raison que l'Évangéliste ajoute à la louange de ces justes : « Ils étaient tous deux justes devant Dieu. » Salomon dans les proverbes fait une exhortation qui a le même sens : « Mon fils, fais provision de bonnes œuvres devant Dieu et les hommes. » *Prov. iii.*

num plurimorum; verum hominum non est certum iudicium. Nesciunt enim utrum in abscondito cordis mei aliquando peccaverim, utrum viderim mulierem ad concupiscendum eam *Matth. v.*, et adulterium mihi in corde sit natum. Ignorant homines cum me viderint secundum vires meas eleemosynam facere utrum propter mandatum Dei fecerim, an hominum laudem favoremque quæserim. Difficilis res est in conspectu Dei justum esse, ut et non ob aliam causam quid boni facias nisi propter ipsum bonum, et Deum tantum quæras boni operis retributorem. Tale quid et Apostolus loquitur : « Quorum laus non ex hominibus, sed ex Deo est » *Rom. ii.* Beatus qui in conspectu Dei justus est, atque laudabilis. Homines enim, quamvis certum iudicium habere videantur, tamen non possunt ad liquidum pronuntiare. Evenit quippe interdum, ut laudent eum qui non est laudabilis, et ei detrahant qui minime detractio dignus est. Solus Deus ei in laude et in vituperatione justus est iudex. Unde digne et nunc additur in laude justorum : « Erant justis ambo in conspectu Dei. » Tale quid et Salomon in Proverbiis cohortatur, dicens : « Fili, provide bona in conspectu Dei et

Suit un autre éloge de Zacharie et d'Élisabeth. « Ils marchaient dans la voie de tous les commandements et de toutes les ordonnances du Seigneur. » Lorsque nous portons sur les hommes et les choses un jugement droit et sain, nous marchons dans la voie des ordonnances du Seigneur; lorsque nous faisons une chose ou une autre, nous marchons dans la voie de ses commandements. J'en conclus que saint Luc a voulu leur décerner un éloge complet quand il a dit : « Ils étaient justes tous deux, et marchaient dans la voie de tous les commandements et de toutes les ordonnances du Seigneur. » J'entends quelqu'un me dire : Si cet éloge est complet, à quoi bon ajouter : d'une manière irrépréhensible? Il suffisait de dire qu'ils marchaient dans la voie de tous les commandements et de toutes les ordonnances du Seigneur; à moins qu'on ne puisse marcher dans la voie de tous les commandements de Dieu, et y marcher d'une manière qui ne soit pas irrépréhensible. Et comment alors peut-il se faire qu'on soit répréhensible tout en marchant dans la voie de tous les commandements et ordonnances de Dieu? Je répondrai en quelques mots : S'il n'en était pas ainsi, nous ne lirions pas dans un autre livre des Écritures : « Vous ferez avec justice ce qui est juste. » *Deut. xvi.* Or s'il n'existait rien de juste, que nous ne puissions faire sans justice, on ne nous prescrirait pas de faire avec

hominum » *Pro. iii.* Sequitur Zachariæ et Elisabeth alia laudatio. « Ambulantes in omnibus mandatis et justificationibus Domini. » Quando bene et recte de aliquibus iudicamus, in justificationibus Domini gradimur. Quando hoc aut illud facimus, in mandatis illius ambulamus. Unde puto et sanctum Lucam, volentem eos prædicare laude perfecta, dixisse : « Erant justis ambo ambulantes, in omnibus mandatis et justificationibus Domini. » Dicat mihi quispiam : Si laus ista perfecta est, quid sibi vult hoc quod dicitur, « sine querela? » Sufficiebat enim dicere, ambulantes in omnibus viis et justificationibus Domini, nisi posset fieri ut ambulet quis in omnibus mandatis Dei, et tamen sine querela non ambulet. Et quomodo potest evenire, ut in omnibus mandatis et justificationibus Dei ambulans sub querela sit? Cui breviter dicam : Nisi hoc ita esset, nunquam in alio loco nosceremus scriptum referri : « Juste id quod justum est, sequere » *Deut. xvi.* Nisi enim esset justum aliquid, quod non juste sequeremur, nequaquam nobis præciperetur ut juste id quod justum est, sequeremur. Quando enim facimus mandatum Dei, et in conscientia nostra vanæ glo-

justice ce qui est juste. En effet, lorsque nous observons les commandements de Dieu, et que nos œuvres sont inspirées par une pensée de vaine gloire, par le désir de plaire aux hommes ou par tout autre mobile qui déplaît à Dieu, nous accomplissons sans doute le précepte de Dieu, mais nous ne l'accomplissons pas d'une manière irrépréhensible, et nous faisons sans justice ce qui est juste. Il est donc difficile de marcher dans la voie de tous les commandements et de toutes les ordonnances du Seigneur, d'une manière irrépréhensible, de façon à mériter témoignage et louange de Dieu en Jésus-Christ. Cette louange nous sera décernée au jour du jugement par celui au tribunal duquel il nous faut tous comparaître, afin de recevoir chacun la rétribution du bien ou du mal dont notre corps aura été l'instrument. *ii Corinth. v.* Car tous nous nous présenterons devant le tribunal de Dieu pour en recevoir ce que nous méritons dans le Christ Jésus, auquel appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE III.

Sur ces paroles : « Un ange du Seigneur lui apparut, se tenant debout à la droite de l'autel des parfums. » *Cap. I.*

Les choses purement corporelles et privées de sentiment, ne font rien par elles-mêmes pour

rise sordes respergimus, ut placeamus hominibus, aut alia quæcumque non placet Deo, boni operis causa præcedit quamvis faciamus præceptum Dei, tamen illud absque querela non facimus, et injuste id quod justum est sequimur. Difficile ergo est ambulare in omnibus mandatis et justificationibus Domini sine querela, secundum testimonium et laudem Dei in Christo Jesu. Quæ laus reddenda est in die iudicii ab eo, cui omnes nos manifestari oportet ante tribunal ejus, ut recipiat unusquisque quæ per corpus gessit, sive bona, sive mala *ii Cor. v.* Omnes enim stabimus ante tribunal Dei, ut recipiamus quod meremur in Christo Jesu. Cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

HOMILIA III.

De eo quod scriptum est : « Apparuit ei Angelus Domini, stans a dextris altaris incensi » [Al. *accensi.*] *Cap. I.*

Quæ corporalia sunt, et sensu carent, ut videantur ab alio, ipsa nihil efficiunt; sed tantummodo

être vues des autres, Qu'elles le veuillent ou non, l'œil étranger les voit s'il dirige sur elles son regard. Comment en effet l'homme ou tout autre objet corporel, pourrait-il empêcher qu'on ne le voie, lorsqu'il est présent ? Au contraire, les êtres d'ordre surnaturel et divin, tout en étant présents, ne sont vus que lorsqu'ils veulent l'être; et ainsi il est en leur pouvoir d'être vus ou de n'être pas vus. Ce fut donc par pure faveur de sa part, que Dieu se fit voir à Abraham et aux autres prophètes. Il n'en faudrait pas conclure que l'œil du cœur d'Abraham mérita de voir Dieu, mais que la grâce de Dieu se fit voir tout spontanément à ce juste. Appliquez ce que nous disons là, non seulement à Dieu le Père, mais encore au Sauveur notre Seigneur, à l'Esprit saint, et pour descendre à des êtres inférieurs, aux Chérubins et aux Séraphins. Car il se peut faire, que pendant que nous parlons, un ange se tienne près de nous, et que cependant, ne le méritant pas, nous ne puissions le voir. Bien que l'œil, soit du corps soit de l'âme, s'applique à le voir, si l'ange lui-même n'apparaît de son plein gré et s'il ne se donne à voir, l'œil ne le verra point, quelle que soit la vivacité et la réalité de ses désirs. Ainsi partout où nous lisons, Dieu a apparu à tel ou tel, comme dans ce passage : « Un ange du Seigneur lui apparut, se tenant debout à la droite de l'autel des parfums, » il faut interpréter

oculus alterius intentus in ea, sive voluerint illa, sive noluerint, videt, quando in ea contemplationem direxerit. Quid enim potest homo, aut alia res quæ circumdatur corpore crasso, cum in præsentia fuerit, facere ne cernatur? Econtrario ea quæ sunt superna et divina, ea cum in præsentia fuerint, non videntur nisi ipsa voluerint; et in voluntate eorum est videri, vel non videri. Gratia Dei fuit ut appareret Abraham, vel cæteris prophetis, non quod oculus tantum cordis Abraham in causa fuerit ut cerneret Deum; sed quod gratia Dei ultro se aspiciendam præbuerit viro justo. Hoc autem non solum super Deo Patre intelligas; sed etiam super Domino Salvatore, et super Spiritu sancto, et ut ad minora perveniam, super Cherubim et Seraphim. Fieri enim potest, ut et nunc nobis loquentibus assistat angelus, et tamen quia non meremur, eum videre nequeamus. Quamvis enim oculus sive corporis, sive animæ nostræ ad contemplandum intendat, nisi sponte apparuerit angelus, et se [Al. si] videndum præbuerit, et ille qui vere desiderat, non videbit. Itaque ubicumque scriptum fuerit, apparuit

ces diverses locutions dans le sens que nous venons de dire. Que ce soit Dieu ou un ange, qu'il s'agisse d'Abraham ou de Zacharie, il sera visible, ou invisible, selon qu'il l'aura, ou ne l'aura pas voulu. Et nous ne parlons pas seulement pour le temps de la vie présente, mais aussi pour l'autre vie, alors que nous serons sortis de ce monde; nous disons que Dieu ou les anges ne s'y font pas voir à tous indistinctement, qu'il ne suffit pas d'être débarrassé du corps, pour être digne de voir aussitôt les anges, le Saint-Esprit, le Sauveur notre Seigneur, et Dieu le Père; que celui-là seul les verra, qui aura le cœur pur, *Matth. v.* et se sera conduit de manière à mériter de voir Dieu. Et bien qu'un même lieu soit commun à celui qui a le cœur pur et à celui qui conserve encore quelques souillures, cette communauté de demeure, ne pourra être ni nuisible ni utile à qui que ce soit; car celui qui aura le cœur pur, verra Dieu; et celui qui est tel que je viens de le dire, ne verra pas ce que les autres voient. Il me semble qu'il y a entre cette vision de Dieu et la vue du Christ une certaine analogie; il y avait en lui, au temps où il était corporellement visible, quelque chose, que tous ceux qui le voyaient, ne pouvaient voir. Sans doute ils voyaient son corps; mais en tant que Christ, ils ne le pouvaient voir. Ses disciples, eux le voyaient, et ils contemplaient l'infinie grandeur

Deus illi, vel illi, ut et nunc : « Apparuit ei Angelus Domini, stans a dextris altaris incensi, » ita ut dixi, intellige. Sive Deus, sive angelus Abrahamæ vel Zachariæ, cum voluerit vel noluerit, aut non videbitur, aut videbitur. Et hoc non tantum in præsentia sæculo dicimus, sed etiam in futuro cum migraverimus e mundo, quod non omnibus vel Deus, vel angeli appareant, quod scilicet et angelos, et Spiritum sanctum, et Dominum Salvatorem, et ipsum Deum Patrem, is qui de corpore exierit, statim mereatur videre; et ille tantum videbit, qui mundum habuerit cor (*Matth. v.*), et talem se præbuerit, ut dignus Dei sit aspectu. Et quamvis in eodem loco sit, qui mundo corde est, et is qui adhuc aliqua sorde respersit, unus locus nec nocere quempiam poterit, nec juvare quia qui mundum cor habuerit, Deum videbit, qui autem talis fuerit, id quod alii cernunt, non videbit. Tale quid mihi intelligendum et de Christo, qui quondam in corpore videbatur, quod non quicumque eum videbant poterant videre. Videbant quippe tantum corpus illius : secundum vero hoc quod Christus erat, eum videre non

de sa divinité. C'est pour cela, je pense, qu'à Philippe qui le suppliait et disait : Montrez-nous le Père, et cela nous suffit, » le Sauveur répondit : « Il y a si longtemps que je suis avec vous, et vous ne me connaissez pas ? Philippe, celui qui me voit, voit mon Père. » *Joan. xiv* Et en effet Pilate voyait Jésus, mais ne voyait pas le Père; il en est de même du traître Judas; car ni Pilate, ni Judas, ni la multitude qui l'accablait de coups, ne voyaient le Christ en tant que Christ. Ceux-là seuls voyaient Jésus, que Jésus savait dignes de le voir. Travaillons donc nous aussi d'abord à mériter que Dieu se fasse voir à nous en cette vie. La parole des saintes Écritures a promis que ceux qui ne le tenteraient point le trouveraient; et il se montre à ceux qui ne sont pas incrédules en lui. Faisons de plus en sorte qu'il ne se dérobe pas à nos regards dans la vie future, mais que nous le voyons face à face, que nous ayons cette assurance, que donne une vie sainte, et que nous puissions jouir de la vue de Dieu tout-puissant, dans le Christ Jésus et l'Esprit Saint, à qui appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE IV.

Sur ces paroles : « ne craignez pas, Zacharie, »

poterant. Porro discipuli eum videbant, et magnitudinem divinitatis illius contemplabantur. Propter quod puto et ad Philippum deprecantem atque dicentem : « Ostende nobis Patrem, et sufficit nobis, » respondisse Salvatorem : « Tanto tempore vobiscum sum, et non cognovistis me ? Philippe, qui videt me, videt et Patrem » *Joann. xiv*. Neque enim Pilatus, qui videbat Jesum, intuebatur Patrem, nec proditor Judas; quia nec ipse Pilatus, nec Judas Christum secundum hoc quod erat Christus videbant, nec multitudo quæ coarctabat eum. Illi tantum videbant Jesum, quos aspectu suo dignos esse sciebat. Laboremus ergo et nos, ut et impræsentiarum nobis Deus appareat. Sanctus quippe Scripturarum sermo promisit, quod invenietur ab his qui non tentant eum : apparet autem his qui non sunt increduli in eum : et in futuro non abscondatur a nobis; sed videamus eum facie ad faciem, et habeamus fiduciam bonæ vitæ, fruamurque conspectu omnipotentis Dei in Christo Jesu, et Spiritu sancto, cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

jusqu'à l'endroit où il dit de Jean : « Et il marchera devant lui dans l'esprit et dans la vertu d'Élie. » *Cap. I.*

A la vue de l'ange, Zacharie eut peur. Tout visage nouveau apparaissant tout d'un coup aux yeux de l'homme, jette le trouble dans l'esprit et l'effroi dans le cœur. Aussi l'ange qui sait, que la nature humaine est ainsi faite, cherche-t-il à guérir d'abord cette frayeur, en disant : « Ne craignez pas, Zacharie; » il le ranime et fait entrer la joie dans son cœur par l'annonce d'une heureuse nouvelle : « Votre prière a été exaucée; Élisabeth votre épouse enfantera un fils, vous lui donnerez le nom de Jean; et il sera votre joie et votre allégresse. » Quand un juste vient au monde et entre dans l'arène de cette vie, ceux qui ont été les instruments de sa naissance se réjouissent et en conçoivent une légitime fierté. Mais quand naît un homme destiné à une vie mauvaise, et renfermée dans la prison comme pour y subir un châtement, ceux qui ont coopéré à sa naissance sont consternés et abattus. Voulez-vous un exemple d'un saint personnage dont tous les enfants font la gloire ? Voilà Jacob, père de douze fils qui tous sont devenus les patriarches et les chefs du peuple de Dieu et de son héritage. Leur naissance à tous fut un sujet de joie pour Jacob leur père, comme la naissance de Jean fut un sujet de joie

HOMILIA IV.

De eo quod scriptum est : « Ne timeas, Zacharia, » usque ad eum locum ubi ait de Joanne : « Præcedet coram ipso in spiritu et virtute Eliæ. » *Cap. I.*

Zacharias, cum angelum vidisset, expavit. Nova quippe facies humanis obtutibus se præbens turbat mentem, animumque consternat. Unde angelus, sciens hanc esse humanam naturam, primum perturbationi medetur dicens : « Noli timere, Zacharia, » et trepidantem refocillat, novoque lætificat nuntio inferens : « Exaudita est oratio tua et uxor tua Elizabeth pariet filium, et vocabis nomen ejus Joannem, et erit tibi gaudium et exultatio. Quando justus quis oritur mundo, et stadium hujus vitæ ingreditur, ministri nativitatibus ejus lætantur, et se efferunt in sublime. Quando vero ille nascitur, qui malæ vitæ præparatus est, et quasi ob poenas in ergastulum relegatus, minister consternatur, et concidit. Vis exemplum accipere sancti viri, cujus omnis fructus in laude sit ? Vide Jacob duodecim genuisse mares, qui omnes populi Dei et partis illius patriarchæ et princi-

pour tout le monde, selon le récit actuel de l'Évangéliste. Ainsi que celui, qui dans l'intention d'être utile aux autres, acceptera les charges de la paternité, et se soumettra au joug d'un pareil ministère, demande à Dieu avec instances, que le fils auquel il aura donné la vie, soit tel qu'il ait à se réjouir de sa naissance. Il est donc écrit de Jean : « Il sera grand devant le Seigneur. » *Luc. i.* Il signale ainsi la grandeur d'âme de Jean, en disant qu'elle se révèle aux yeux mêmes de Dieu; et quelque chose de moindre, qui se manifeste particulièrement dans la force d'âme. C'est de la sorte que je comprends cette parole de l'Évangile : « Ne méprisez pas l'un de ces très petits qui sont dans l'Église. » Le mot petit est relatif et doit être compris comme opposé à grand. Il ne m'est pas commandé de ne pas mépriser celui qui est grand, car celui qui est grand, ne peut être méprisé; mais il m'est prescrit de ne pas mépriser l'un de ces très petits. Or pour vous convaincre que ces expressions, petit et très petit ne sont pas employées par hasard, mais pour la raison que j'ai dite, il est écrit : « Celui qui scandalisera un de ces très petits. » *Matth. xviii.* Le très petit est sujet au scandale, le grand n'y est pas exposé. Il continue par rapport à Jean : « Et il sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère. » La naissance de Jean est aussi toute pleine de miracles. Car de même qu'un archevêque

pes exstiterunt; in his omnibus Jacob lætabatur pater, sicut et nunc de Joannis nativitate cunctis gaudium nuntiatur; et qui semel ob utilitatem aliorum ad liberorum opera descenderit, et se voluerit huic ministerio mancipare, obsecret Deum, ut talis ei filius ingrediatur seculum, super cujus nativitate lætior sit. Scribitur ergo de Joanne : « Erit magnus in conspectu Domini *Luc. i.* Magnitudinem animæ Joannis ostendit, quæ oculis Dei pateat; et aliquid minus, quod proprie in animæ virtute conspicitur. Ego ita intelligo et illud, quod in Evangelio dicitur : « Nolite contemnere unum de minimis istis, qui in Ecclesia sunt. » Minimus ibi ad distinctionem majoris intelligitur. Non mihi præcipitur, ut eum qui grandis est non contemnam, quia non potest contemni ille qui grandis est; sed dicitur mihi, ne contemnas unum ex minimis. Ut autem scias, quod minimus et parvus non fortuito dicitur; sed cum ea ratione, quam posuimus, scriptum est : « Quicumque scandalizaverit unum de minimis istis » *Matth. xviii.* Minimus scandalizatur, grandis non potest scandalum sustinere. Sequitur de Joanne : « Et Spiritu sancto replebitur adhuc de utero matris suæ. » Et nativitas

vint annoncer l'avènement de Notre-Seigneur et Sauveur, de même, c'est un archevêque qui vient également annoncer la naissance de Jean : « Et il sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère. » Le peuple juif ne voyait pas Notre-Seigneur, bien qu'il opérât des miracles et des prodiges, et qu'il guérît toutes leurs maladies. Jean, lui, qui n'est encore qu'en le sein de sa mère, tressaille, ne pouvant faire autre chose, et voudrait sortir des entrailles qui le retiennent, à l'arrivée de la mère de Jésus. « Car votre voix » dit Élisabeth, « n'a pas plutôt frappé mon oreille, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein. » Jean était encore dans le sein de sa mère, et déjà il avait reçu le Saint-Esprit. Car ce n'était pas en vertu d'une qualité inhérente et propre à sa substance et à sa nature qu'il devait, au témoignage de l'Écriture, convertir plusieurs des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu. *Matth. vi.* Jean en convertit plusieurs, mais le Seigneur fit plus, il convertit tout le monde. C'était son œuvre à lui de convertir tous les hommes à Dieu le Père. « Et il marchera devant lui, dans l'esprit et dans la vertu d'Élie. » Il ne dit point : dans l'âme d'Élie, mais « dans l'esprit et dans la vertu d'Élie. » Élie fut doué de la vertu et de l'esprit communs à tous les prophètes, et à Notre-Seigneur et Sauveur lui-même en tant qu'homme. C'est de ce double don que l'ange parle

Joannis plena miraculo est. Quomodo enim Domini nostri ac Salvatoris adventum archangelus nuntiavit; ita et Joannis ortum archangelus nuntiat : « Spiritu sancto replebitur adhuc de utero matris suæ. » Populus Judæorum facientem Dominum nostrum signa atque portenta, et curantem infirmitates eorum, nequaquam videbat; Joannes vero adhuc in utero matris constitutus exultat, etenim non potest, et ad adventum Matris Jesu de utero gestit erumpere. « Ecce enim, » ait Elizabeth, « ut facta est salutatio tua in aures meas, exultavit in gaudio infans in utero meo. » Adhuc in matris utero erat Joannes, et jam Spiritum sanctum acceperat. Non enim illud principium erat substantiæ ejus, atque naturæ, de qua Scriptura loquitur, quod plurimos filiorum Israel convertet ad Dominum Deum ipsorum *Matth. iv.* Joannes plurimos convertit, Dominus autem non plures, sed omnes. Hoc opus illius, ut omnes convertat ad Deum Patrem. « Et præcedet eum ipse in spiritu et virtute Eliæ. » Non ait in anima Eliæ, « sed in spiritu et virtute Eliæ. » Fuit in Elia virtus, et spiritus sicut in omnibus prophetis, et secundum dispensationem corporis in ipso quoque Domino

un peu plus loin, lorsqu'il a dit à Marie « L'Esprit-Saint surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. » Ainsi l'esprit qui était en Jean, et la vertu qui était en lui, apparurent aussi en Jésus. Élie fut transporté au ciel; Jean devint le précurseur du Seigneur et mourut avant lui, afin d'aller annoncer aux enfers son avènement. A mon avis, le mystère de Jean s'accomplit toujours dans le monde. Quand naît un homme qui doit croire en Jésus-Christ, l'esprit et la vertu de Jean courent au-devant de son âme; ils préparent au Seigneur un peuple parfait, ils aplanissent les aspérités des cœurs, pour y faire des voies unies, ils redressent les sentiers « pour préparer au Seigneur un peuple parfait. » *Matth. i.* Or ce ne fut pas seulement à cette époque que les chemins furent aplanis et les sentiers redressés; aujourd'hui encore l'esprit et la vertu de Jean précèdent la venue de Notre-Seigneur et Sauveur. O grandeur des mystères de Dieu et de sa providence! Les anges marchent devant Jésus; les anges chaque jour montent ou descendent pour le salut des hommes, dans le Christ Jésus, *Joan. i.* auquel appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

HOMÉLIE V

Sur le mutisme de Zacharie. *Cap. I.*

Au moment où le prêtre Zacharie offrait

Salvatore : de quo post paululum ad Mariam dicitur : « Spiritus sanctus superveniet in te, virtus Altissimi obumbrabit tibi. » Spiritus ergo qui fuerat in Joanne, et virtus quæ in illo erat, in hoc quoque apparuit. Ille translatus est; hic vero Præcursor Domini fuit, et mortuus est ante eum, ut ad inferna descendens illius prædicaret adventum. Ego puto, quod sacramentum Joannis usque hodie expleatur in mundo. Quicumque crediturus est in Christum Jesum, præcurrit ante spiritus et virtus Joannis ad animam illius, et præparat Domino populum perfectum, et in cordis asperitatibus planas facit vias, et dirigit semitas, « parare Domino plebem perfectam » *Matth. i.* Non illo tantum tempore præparatae sunt viæ, et directæ semitæ, sed usque hodie adventum Domini Salvatoris spiritus Joannis virtusque præcedit. O magna mysteria Domini, et dispensationis ejus. Angeli præcurrunt Jesum; angeli quotidie aut ascendant, aut descendunt super salutem hominum, in Christo Jesu *Joan. i.* cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen.

l'encens dans le temple, il est condamné au silence, sa langue est enchaînée, il ne peut plus parler que par signes, et il reste muet jusqu'à la naissance de Jean. A quoi tend cette histoire? Le silence de Zacharie, c'est le silence des prophètes chez le peuple d'Israël. Dieu ne leur parle plus d'aucune façon; la parole qui était au commencement en Dieu le Père, est passée à nous; et le Christ n'est pas silencieux pour nous; tandis qu'il continue de se taire pour eux; voilà la raison pour laquelle le prophète Zacharie garda le silence. Je dis : prophète, car il résulte clairement de son langage qu'il fut à la fois et prêtre et prophète. Mais que veut dire ce qui suit : « Il leur faisait des signes, et suppléait par des gestes, à la perte de sa voix? » A mon avis, cela désigne les œuvres faites sans la parole, c'est-à-dire, sans raison, et qui pour cela ne diffèrent pas des signes. Car quand les œuvres ont été précédées par la raison et la parole, on ne doit plus les tenir pour de simples signes puisqu'elles ont pour parure et pour ornement la parole et la raison. Lors donc que vous remarquerez dans la manière d'agir des Juifs, l'absence de parole et de raison, à ce point qu'il leur est impossible d'indiquer les motifs qui les font agir, vous pourrez dire que ce qui arriva à Zacharie était la figure de ce qui se réalise actuellement en eux. Leur circoncision, ressemble à un signe. Car si l'on ne peut donner la raison de la circoncision,

HOMILIA V.

De eo quod Zacharias obmutuit. *Cap. I.*

Zacharias sacerdos, cum in templo offerret incensum, silentio condemnatur, et retinetur, immo tantum nutibus loquitur, et mutus usque ad ortum Joannis filii perseverat. Quo hæc tandit historia? Silentium Zachariæ silentium prophetarum est in populo Israel. Nequaquam loquitur eis Deus : et sermo qui a principio erat apud Patrem, Deus ad nos transiit, nobisque non tacet Christus : apud illos usque hodie silet; quamobrem et Zacharias propheta tacuit. Manifestissime ex sermonibus ipsius comprobatur, quod et propheta fuerit et sacerdos. Quid [Al. Qui] vult autem hoc quod sequitur : « Annuebat eis, et damnum vocis nutibus compensabat? » Ego puto talia esse opera absque sermone, quæ ratione nihil nutibus differunt. Ubi vero ratio et sermo præcesserit, et ita opus fuerit subsecutum, non debent existimari simplices nutus, qui ornantur sermone, aut ratione. Si igitur videris conversationem Judæorum sine ratione atque ser-